

- Faculté des sciences
- www.unine.ch/sciences

Droit de l'environnement et analyse des cycles de vie (3DR1001)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en systèmes naturels	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier B A - géographie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Dr. Ariane Ayer (LexPublica), Dr. Jérôme Payet (EPFL), Prof. Philippe Renard (coordination UNINE)

Contenu

L'ambition de ce cours est de connecter les connaissances scientifiques acquises dans le domaine des systèmes naturels avec la société. Cela implique de connaître le cadre social et légal dans lequel les études environnementales sont conduites aujourd'hui et quels outils peuvent être employés pour faire des choix sociétaux en lien avec l'environnement et les systèmes naturels.

Le cours comprend donc deux parties principale :

Introduction au droit de l'environnement, Dr. Ariane Ayer :

- + Cadre législatif de la protection de l'environnement en Suisse;
- + Protection de la nature, des eaux, du paysage et de la forêt;
- + Droit international et européen (UE) de l'environnement;
- + Illustration par des situations issues de la pratique.

Introduction à l'analyse de cycle de vie, Dr. Jérôme Payet :

- + Principe de l'analyse de cycle de vie
- + Illustration sur des cas concrets
- + Exercices pratiques

Forme de l'évaluation

CC noté. L'évaluation comprend deux parties:

- + Etude d'un cas concret de projet environnemental - Travail par petits groupes pour le développement d'arguments pour appuyer ou s'opposer au projet. Remise d'un dossier le 11 mai 2022 au plus tard et présentation orale le 18 mai 2022.
- + Réalisation d'une Analyse de Cycle sur un cas concret et rendu d'un rapport pour le 27 mai 2022.

Les deux parties sont notées ensemble.

En cas d'échec, le rattrapage consiste en la réalisation d'un travail écrit portant sur l'une, l'autre ou les deux parties, en fonction des notes insuffisantes obtenues. Ce travail sera remis à P. Renard avant la session d'examen suivante (septembre, ou février). L'étudiant doit contacter P. Renard pour définir le sujet qui devra être traité au moins un mois avant la session d'examen.

Documentation

La documentation sera fournie via le site Moodle du cours.

Forme de l'enseignement

- Cours magistraux
- Travaux personnels